# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

#### Réunion du Mardi 10 Janvier 2017

**Président**: CHASSIGNEU GUY

Membres Commission: BALDINO CATALDO - BECHET PATRICE - DUTCKOWSKI YOHAN

**TOUILLON JEAN -FRANCOIS** 

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission

Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

La CDTIS VOUS PRESENTE SES MEILLEURES VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

### **CLASSEMENT INSTALLATION SPORTIVE:**

+ FONTAINE - Stade Maurice THOREZ 2 - NNI 381690102

Niveau Foot A11SYE jusqu'au 10/12/2023

+ LE VERSOUD - Stade Philippe AGUD - NNI 385380101

Installation classée en niveau 5SYE jusqu'au 12/04/2021

+ L'ISLE D'ABEAU - Stade des COLLONGES 1 - NNI 381930101

Installation classée en niveau 5SYE jusqu'au 11/09/2021

En attente d'un Arrête d'Ouverture au public avant le 31/03/2017

+ SEYSSINS - stade Jean BEAUVALLET 1 - NNI 384860101

Installation classée en niveau FOOT ASYE provisoire jusqu'au 17/03/2017

En attente de la réception des tests in-situ avant le 17/03/2017

+ ST JEAN de SOUDAIN - Stade GERIFONDIERE 1 - NNI 384010101

Niveau 5 jusqu'au 26/0/2026

\*

### **CLASSEMENT ECLAIRAGE:**

+ BOURGOIN JALLIEU - Stade de CHANTEREINE 1 - NNI 380530101

EMH 245 lux - CU 0.77 - Emini/Emaxi 0.51

Installation classée en niveau E4 jusqu'au 15/11/2017

+ CREYS MEPIEU - Complexe Sportif BRACON 1 - NNI 381390101

EMH 214lux - CU 0.79 - Emini/Emaxi 0.58

Installation classée en niveauE4 jusqu'au 21/10/2017

+ CREYS MEPIEU - Complexe Sportif BRACON 2 - NNI 381390102

EMH 251 lux - CU 0.76 - Emini/Emaxi 0.51

Installation classée en niveau E4 jusqu'au 2/11/2017

+ ECLOSE BADINIERES - Stade Intercommunal - NNI 381520101 - Niveau E5

EMH 152lux - CU 0.73 - Emini/Emaxi 0.48

+ LA MURE - Stade Maurice LIRA - NNI 382690101 - Niveau E5

EMH 245lux - CU 0.74 - Emini/Emaxi 0.60

+ LE VERSOUD - Stade Philippe AGUD - NNI 385380101 - Niveau E5

EMH 152lux - CU 0.72 - Emini/Emaxi 0.55

+ ST ISMIER – Stade François Régis BERIOT – NNI - Niveau E5

EMH 151lux - CU 0.72 - Emini/Emaxi 0.46

+ VILLEFONTAINE - Stade de la PRAIRIE - NNI 385530101 - Niveau E5

212lux - CU 0.72 - Emini/Emaxi 0.50

\*

### Courriers envoyés:

LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES:

Confirmation éclairage : IZEAUX - CHIRENS

- MAIRIES: DOMENE - EYBENS - FONTAINE – GRENOBLE - GUA – PIERRE CHATEL - ST GEORGES D'ESPERANCHE - ST MARTIN D'HERES – VEZERONCE

- <u>CLUBS:</u> ASJF DOMENE - OC EYBENS - OLYMIQUE NORD DAUPHINE - ST LATTIER - TENCIN (1.2.3 Bouge) US RO-CLAIX - RIVES - VALLEE GRESSE - VEZERONCE - FC VOIRON MOIRANS

Courrier reçu:

Mairie de ST ANDRE LE GAZ

\*

## **FAFA**

Présents: Michel MUFFAT-JOLY - Guy CHASSIGNEU - Jacques RAYMOND

Pour cette **saison 2016- 2017**, **la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES** dispose d'une enveloppe de 583000 euros pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775 euros.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue. Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018. Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le 25 janvier 2017.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€
9	Mairie ST VERAND	3	19000€
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.